



Toutes les herbes sauvages ne sont pas des ennemies. Beaucoup sont de jolies fleurs utiles aux insectes auxiliaires (voir Jardifiche «Auxiliaires du jardin»). Mais leur contrôle est nécessaire, surtout dans les jeunes plantations. Les solutions sans pesticides sont simples et efficaces.

Planter dans de bonnes conditions

- Travailler la terre au bon moment : jamais quand elle colle aux outils.
- Éliminer toutes les racines des plantes envahissantes (chardon, liseron...)
- Bien émietter la terre et apporter du compost en surface.

Pailler sitôt la plantation

N'attendez pas d'être envahi d'herbes spontanées pour réagir. Le paillis bloque leur germination et leur croissance, faute de lumière. Pour choisir un paillis, voir la Jardifiche «Les paillis».



Paillage de feuilles mortes broyées dans un parterre de fleurs

Planter des couvre-sols

Installées en bordure des haies, sous les arbres, entre les rosiers et les arbustes caducs, elles sont choisies pour leur aptitude à couvrir le sol et à s'étendre peu à peu sans envahir le jardin. Elles ne laissent plus de place pour les herbes indésirables. Ce sont des plantes rustiques qui résistent à l'ombre, à la sécheresse, à la concurrence racinaire, au gel. Certaines peuvent même se ressemer ça et là.





Plantes vivaces basses parmi les plus performantes :

Alchémille mollis (se ressème assez facilement), aspérule odorante (à l'ombre), bugle rampant (en sol frais), consoude naine à grandes fleurs (partout, très rustique, tapissante), épimédium (beau en toute saison), géranium botanique (endressii, macrorhizum, sanguineum), lamier maculé (éviter le lamier jaune trop envahissant), marjolaine rampante, pachysandra, petite pervenche (éviter la grande trop envahissante), waldsteinia ternata.

Arbustes rampants

Ils assurent la même fonction le long d'un muret, d'un talus, pour couvrir de grandes surfaces : fusains rampants, cotonéasters rampants, symphorine « Hancock ».



Géranium endressii (couvre-sol)



En situation ensoleillée

Arabis, aubriètes, céraiste, thlaspi, phlomis de Russel...

Bugle rampant, alchémille et euphorbe utilisés comme couvre-sol.

Entretien des couvre-sols

→ Apportez leur du compost tous les 3 ans, taillez, désépaissir et remettre de l'ordre de temps en temps.

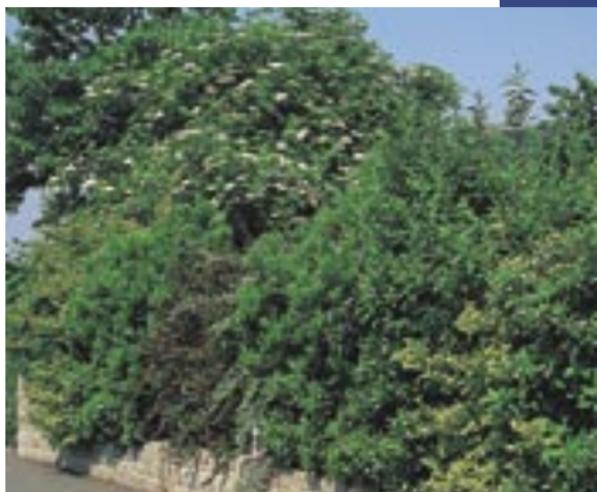
Arbres et arbustes fruitiers

→ Couvrir avec un paillis permanent. Pailler après la chute des feuilles des arbres pour recouvrir les feuilles malades.

→ Retirer tous les fruits abîmés qui restent accrochés aux branches en hiver.

Haies

Évitez les haies de résineux ou composées d'une seule espèce. En mélange et fleuries, elles sont à la fois le couvert et le refuge de nombreux auxiliaires de jardin. Mélangez les arbustes horticoles avec des arbustes champêtres, les plus utiles (voir fiche «Auxiliaires du jardin»). Leur allure touffue, les fleurs, les baies accueillent de nombreuses espèces d'oiseaux, des papillons, des hérissons...



Haie fleurie : sureau, noisetier, laurier-tin, troène doré...

En automne, poussez les feuilles tombées sur la pelouse vers les haies et glissez-les sous les branches basses. Elles seront le refuge des coccinelles.





Ravageurs et maladies

Ils s'installeront inévitablement si les plantes ne sont pas adaptées au sol, au climat et à l'exposition (ombre, soleil, vent). Une plante « bien dans ses racines » sera en bonne santé et résistante.

Rosiers

Pour éviter les maladies, quelques précautions :

→ choisir des variétés résistantes à l'oïdium (blanc) et tolérantes à la maladie des taches noires et la rouille (demandez conseil à votre vendeur).



Rosier Westerland



Rosier Ferdinand Pichard

- Ne pas planter trop serré.
- Planter au soleil. Rares sont les variétés qui tolèrent l'ombre.
- Apporter du compost régulièrement et pailler après la chute des feuilles en hiver pour recouvrir les feuilles malades.

Pour plus d'informations :

• Découvrez toutes les solutions sans pesticides dans : «Comment jardiner sans pesticides», livret disponible sur demande dans votre jardinerie ou à la Maison de la Consommation et de l'Environnement - MCE au 02 99 30 35 50 (2,22 € payables en timbres) • Rendez-vous sur le site de la MCE www.mce-info.org/pesticides ou celui de Rennes Métropole www.rennes-metropole.fr, rubrique Cadre de vie/Environnement/Jardinage.